HAL
open science

Politique de l'histoire : cultures juridiques et subjectivités subalternes du mouvement LGBTQI en Espagne

Brice Chamouleau de Matha

To cite this version:

Brice Chamouleau de Matha. Politique de l'histoire : cultures juridiques et subjectivités subalternes du mouvement LGBTQI en Espagne. Amnis - Revue de civilisation contemporaine, Europe/Amériques, 2016, Mouvements sociaux et pouvoirs: distances et espaces, 15, 10.4000/amnis.2748 . hal-02635006

HAL Id: hal-02635006

https://hal.science/hal-02635006v1

Submitted on 27 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Amnis
Revue de civilisation contemporaine Europes/Amériques

15 | 2016
Mouvements sociaux et pouvoirs : distances et espaces

Politique de l'histoire : cultures juridiques et subjectivités subalternes du mouvement LGBTQI en Espagne

Brice Chamouleau

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/amnis/2748
DOI : 10.4000/amnis.2748
ISSN : 1764-7193

Éditeur
TELEMME - UMR 6570

Référence électronique
Brice Chamouleau, « Politique de l'histoire : cultures juridiques et subjectivités subalternes du mouvement LGBTQI en Espagne », *Amnis* [En ligne], 15 | 2016, mis en ligne le 01 septembre 2016, consulté le 02 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/amnis/2748 ; DOI : 10.4000/amnis.2748

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Amnis est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Politique de l'histoire : cultures juridiques et subjectivités subalternes du mouvement LGBTQI en Espagne

Brice Chamouleau

1 Il est couramment soutenu par les ouvrages s'intéressant à l'incorporation des subjectivités non-hétérosexuelles dans les démocraties européennes que la fin des luttes des années 1970 marque l'entrée du militantisme dans une logique nouvelle : celle de l'inclusion de ces subjectivités dans le droit des démocraties, où elles oeuvrent à leur égalité juridique avec les citoyen-ne-s hétérosexuel-le-s[1]. Dans le passage des « révolutions sexuelles » post-68 au sujet de droit de l'histoire récente de ces subjectivités, il semble acquis que ce qui est obtenu à la fin des années 1970, c'est une « privacité » devenue droit individuel[2]. Elle devient le fondement d'un dialogue entre les mouvements sociaux politico-sexuels et les institutions de l'État autour des valeurs hégémoniques produites par les politiques publiques, jusqu'à la reconnaissance, certes toujours incomplète, de leurs places en démocratie.

2 Je propose de discuter, à partir du cas espagnol, les rapports entre la description des luttes homosexuelles par la théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS désormais) et une culture d'État naturalisée qui, dans le cas postfranquiste, est rendue peut-être moins évidente par l'affirmation d'une « Espagne plurielle » instituant les droits des personnes LGBTQI[3] comme symptômes du bon ordre démocratique d'une nation moderne, en avance même sur le monde occidental. Les communautés politiques des années 1970, particulièrement dans le contexte post-dictatorial espagnol, ont pourtant disputé à l'État des places[4] qui en rien n'étaient réductibles aux droits individuels qu'en matière de libertés sexuelles la Constitution de 1978 leur concède. En particulier, le mouvement gay et lesbien, dès la fin des années 1960, étend ses langages à travers le monde occidental, et au-delà. L'expansion transnationale des mots de l'empowerment gay

construit des subjectivités qui ne peuvent pas être réduites à leur dimension nationale. Cette échelle est prise en compte par la critique. Son envers l'est moins si l'on s'en tient aux mondes occidentaux : cette expansion globale construit des modèles interprétatifs qui ne sont pas en mesure de rendre compte des réinterprétations auxquelles l'appropriation de ces luttes dans des contextes culturels et politiques contingents a donné lieu. L'ambition n'est pas uniquement de discuter le cadre analytique posé par la théorie des NMS quand elle s'intéresse aux rapports entre subalternité et État. Elle vise encore à concevoir comment la charnière de « la fin des utopies », à la fin des années 1970, est le temps d'une redistribution des places des subjectivités politiques constituées quelques années plus tôt. Dans cette resubjectivation politique, des cultures politiques et des communautés sociales bien plus fragmentaires sont engagées dans un conflit qui peut ne pas se réduire à sa dimension biopolitique ni à des questions de droits individuels, si importants soient-ils, au risque de faire croire que toutes les personnes homosexuelles ont éprouvé pareillement les violences politiques et leur rédemption. En particulier, ce qui échappe à la théorie des NMS sexuels dans cet objet social est imbriqué dans des disputes autour d'une interprétation des lois postfranquistes : seule est connue celle des communautés s'étant subjectivées dans les logiques de reconnaissance de l'État. Les subjectivités refusant la reconnaissance juridique par l'État et leur devenir dans une démocratie occidentale ainsi envisagées peuvent constituer un antécédent précieux à l'heure où d'autres communautés humaines, dépourvues du « droit à avoir des droits »[5], posent des problèmes de premier ordre quant aux statuts – énoncés ou tacites – qui garantissent la jouissance des droits démocratiques individuels. Dans ce cadre, la théorie des NMS sera envisagée comme productrice de savoirs sur la citoyenneté, et confrontée à des savoirs élaborés par des voix citoyennes ayant éprouvé d'autres temporalités politiques que celles de la modernité démocratique postfranquiste.

Mouvement LGBTQI, culture d'État post-franquiste et reconnaissance sociale

3 En Espagne, la trajectoire du mouvement gay depuis la fin de la dictature jusqu'à l'actualité est essentiellement orientée vers une reconnaissance étatique des subjectivités homosexuelles. Les lois répressives franquistes sont progressivement abrogées, puis l'État consolide les lois de protection des subjectivités non-hétérosexuelles, qu'il s'agisse de la loi du mariage de personnes de même sexe de 2005, de celle de changement de sexe civil sans intervention chirurgicale en 2007 ou des lois des communautés autonomes en faveur de la protection et des libertés en matière de genre et de sexualités[6]. La description par la théorie des NMS inscrit cette reconnaissance à la manière d'un *thelos* qui orchestre la narration de cette émancipation collective participative : en s'appuyant sur l'identification, dans le passé, de sujets intéressés par leur reconnaissance étatique telle qu'elle se donne au début du XXIe siècle où s'écrit cette histoire, elle pose un problème majeur à l'historicisation de ces subjectivités politiques. Le postulat est que les sujets du passé, autrefois humiliés, sont désormais protégés et reconnus par l'État. Cela signifie que ce récit réduit à l'extrême la part d'altérité des subjectivités qui ont habité ces luttes : elles deviennent des alter-egos des énonciateurs de l'histoire qui ne prennent pas leur perspective subjective pour objet d'étude[7]. Or, les subjectivités politiques décrites ne peuvent pas être tenues pour stables sur plusieurs décennies d'existence politique à la seule lumière de leur orientation sexuelle. Les communautés politiques sont plus

complexes, en particulier parce qu'elles entretiennent avec les institutions qui les entourent des signifiés sociaux historiques[8]. Dans le cas de l'Espagne, les subjectivations homosexuelles des années 1970 sont à bien des égards différentes de celles des communautés gay des années 1990 et suivantes.

4 La temporalité de la théorie des NMS permet ici de faire tenir en un même récit, celui de l'incorporation dans l'État des questions sexuelles qui ne sont plus passées sous silence mais débattues[9], des fractures internes à cette communauté homosexuelle qui paraît stabilisée dans sa quête de reconnaissance étatique. Le principal problème qui n'est jamais défini comme tel tient dans la rupture du début des années 1980 où s'opère un renversement militant qui part d'une logique majoritairement situationniste, en Espagne comme ailleurs, vers la revendication de droits à se constituer comme famille[10]. Certains chercheurs vont jusqu'à affirmer que c'est dans les années 1980, en pleine crise sourde du VIH, que les problématiques homosexuelles se constituent un accès à l'espace public démocratique dont elles étaient dépourvues jusqu'alors[11]. Il est certain que l'urgence sociale a contribué à une mobilisation considérable des communautés homosexuelles stigmatisées par l'épidémie. Reste qu'un tel récit naturalise l'expérience du VIH décimant une population unifiée par son orientation sexuelle et sa volonté d'être prise en charge par les politiques publiques et sanitaires de l'État, indépendamment des expériences politiques de ces subjectivités. Selon cette narration, elles devraient, toutes, s'aligner sur cette temporalité de la reconnaissance par l'État, seule institution capable de rendre intelligible l'action des collectifs subalternisés et de prendre soin de la population frappée par l'épidémie. Cette interprétation stabilise ce que « gay » veut dire et n'envisage pas que son appropriation ait pu donner lieu à des réinterprétations multiples dans les différentes communautés qui s'en sont saisi pour se subjectiver.

5 Il est frappant que ce récit ne soit pas propre à l'Espagne, mais qu'il soit partagé par des territoires ayant connu des expériences politiques bien différentes. Est-ce là le seul signe du caractère transnational des luttes sexuelles depuis Stonewall en 1969, ou cette uniformisation du récit d'émancipation est-elle due à la théorie qui le soutient, celle des NMS ? En particulier, cette description de l'émancipation LGBTQI postule une culture juridique qui ne va pas de soi : elle considère comme donné d'avance que le droit individuel à la privacité constitue une étape historique fondamentale dans cette reconnaissance. Ce qu'elle n'interroge pas, c'est comment la culture d'État a pénétré ou non dans les espaces de socialisation de ces subjectivités, dans leurs langages politiques. Dans le cas de l'Espagne post-franquiste, il est possible de soutenir que le droit constitutionnel et individuel à la « privacité », loin d'être uniquement une victoire démocratique du mouvement homosexuel, renvoie à la reconduction juridique d'une anthropologie franquiste des corps genrés où l'expression des différences somatiques est renvoyée hors du politique et du commun, au nom d'une coexistence sociale pacifique qui doit réconcilier les Espagnol-e-s jusqu'au partage de corps identifiables comme féminins et masculins[12]. La privatisation juridique des sexualités comprend un mouvement double : d'une part, elle désarticule un front un temps unifié autour du projet commun d'oeuvrer à la reconnaissance des communautés non-hétérosexuelles, sommées ensuite de se positionner face aux politiques du consensus qui régulent les imaginaires démocratiques postfranquistes[13] ; de l'autre, elle réduit la politisation des sexualités à deux unités fondamentales : l'individu, comme unité qui est protégée par le droit constitutionnel, et l'État qui octroie et garantit ce droit. Dans cette Espagne post-franquiste et constitutionnelle, la « culture de loi » puise dans une pratique de la justice propre au

libéralisme espagnol qu'elle reconduit, où l'application de la loi constitutionnelle s'impose à la protection des droits individuels des citoyen-ne-s[14]. En contexte postfranquiste, elle est indissociable des politiques de pacification par l'exclusion des conflictualités et des antagonismes hors de ce qui est institué comme « politique ». Le récit qui assure que reconnaissance par l'État et conquêtes citoyennes en matière sexuelle vont de pair néglige le fait que la protection des individus par les lois de cet État n'est assurée que pour certaines communautés sociales qui ont en partage une culture « transitionnelle » sur la démocratisation de l'Espagne après la dictature. D'autres expériences du droit constitutionnel ont pourtant existé, qui ont été réduites à des expressions violentes, selon les langages contre-conceptuels du libéralisme[15]. Leurs expériences situées font émerger une autre unité pour concevoir l'émancipation citoyenne, des communautés politiques contingentes qui ont alimenté des imaginaires démocratiques que l'histoire racontée depuis la perspective théorique des NMS ne prend pas en compte. Axel Honneth soulignait pourtant que le sujet de la théorie des NMS renvoie toujours à une lutte première pour la reconnaissance sociale qui n'est pas thématisée[16]. Cet autre sujet-là est, en Espagne, porteur d'autres poétiques politiques qui ne s'alignent pas sur la temporalité de l'État.

6 L'architecture du récit du NMS homosexuel espagnol, comme actualisation nationale d'un mouvement occidental, maintient à l'égard des catégories politiques de l'État postfranquiste une étroite dépendance et butte sur le découpage du social que ce dernier opère pour construire le récit d'une inclusion « tolérante » des minorités dans une Espagne moderne, plurielle et multiculturelle. Mais en se restreignant à la lettre du droit constitutionnel sans en faire une histoire sociale, un tel récit sur le multiculturalisme incorpore ces communautés minorisées sans que l'organisation symbolique profonde du social en soit affectée. Or la lutte première pour la reconnaissance homosexuelle, dans l'Espagne des années 1970, se pose dans ces termes, précisément, et le récit de leur inclusion démocratique doit être immédiatement adjoint à l'autre, que met en lumière par exemple Saskia Sassen[17], sur le réagencement planétaire qui affecte tous les espaces du social global des citoyennetés post-coloniales[18], autour du concept d'exclusion, comme modèle de fonctionnement des formations sociales traversées par le capitalisme avancé à partir des années 1980. Cette décennie construit un récit en trompe-l'oeil autour d'une inclusion démocratique en naturalisant les sujets de cette inclusion (de classe moyenne, performant les bonnes masculinités, respectant la « privacité », et se reconnaissant dans les droits individuels constitutionnels), et dérobe au regard un partage premier des sujets qui préside à cette reconnaissance constitutionnelle.

Subjectivités homosexuelles a-transitionnelles

7 L'histoire des droits LGBTQI dans l'Espagne postfranquiste se fonde sur l'ellipse d'un sujet qui n'entre pas dans la rationalité de la théorie du NMS homosexuel, orienté vers la satisfaction grâce à l'État de ses intérêts citoyens, selon les mots de cette interprétation des subjectivités modernes[19]. Ces subjectivités absentes de l'historiographie sur les homosexualités espagnoles sont a-transitionnelles : elles ont refusé de se construire dans la temporalité de la reconnaissance constitutionnelle, étatique et morale, et ont vu dans les logiques d'inclusion dans l'État démocratique à l'œuvre au moment de la « transition » de la « loi à la loi » d'un régime à l'autre, non pas l'opportunité d'une existence meilleure, mais une lutte pour l'existence, énoncée rien moins que dans les termes d'une « barbarie

institutionnalisée » en 1980[20]. Elles sont tenues hors de la répétition du consensus autour de l'horizon à donner à l'après-franquisme, hors du politique transitionnel tel qu'il se forge dans la deuxième moitié des années 1970, et par un jeu de perspective historiographique, elles sont encore placées hors de la politique de l'histoire démocratique. La politique de l'histoire gay, fondée sur la théorie des NMS et son interprétation des lois, procède par élimination pour normaliser les voix hétérodoxes.

8 Des communautés homosexuelles ont pourtant construit d'autres imaginaires démocratiques, tenant à distance la reconduction des valeurs morales produites sous la dictature franquiste dans le répertoire conceptuel de la démocratie en construction. La fracture entre elles et les subjectivités homosexuelles traversées par le consensus postfranquiste est d'abord d'ordre générationnel : ces individus, réunis jusqu'en avril 1978 avec leurs aînés des luttes de mai 1968, contestent au moment de l'approbation des Pactes de la Moncloa, en octobre 1977, la présence trop importante des partis politiques dans l'association la plus dynamique en Catalogne et en Espagne, le Front d'Alliberament Gai de Catalunya, et des conflits émergent parmi les militants autour du rôle du PSUC dans l'association[21]. On y cible son rôle dans la construction de la « concentration démocratique » et la distance grandissante entre une part importante des militants, notamment les plus jeunes, et ceux qui deviennent les porte-parole du mouvement homosexuel catalan dont la représentativité est de plus en plus discutée.

9 La fracture n'est pas seulement générationnelle : elle a aussi partie liée aux multiples positionnements des personnes impliquées dans le mouvement face au consensus qui a pénétré les langages de l'empowerment gay. Quand le FAGC demande à l'État de le reconnaître institutionnellement, en faisant d'ailleurs appel aux organisations gay transnationales qui se structurent à la fin des années 1970 pour accroître son agentivité, il fait face à de sévères dissensions en son sein puisqu'on lui reproche sa politique de dialogue avec un État qui maintient à l'égard de certaines communautés homosexuelles barcelonaises une violence singulière, interprétée en termes de classe[22]. L'État se voit donc légitimé dans son exercice de la violence quand elle s'applique contre des vies marginalisées et progressivement marquées par une radicale désaffiliation sociale[23]. Les individus ayant fait les expériences de genre les plus transgressives ou qui ont refusé de s'adapter à la vie dans l'Espagne du consensus postfranquiste, loin de l'esthétisation de la « pluma » qui en alimente le souvenir pour leur donner une place dépolitisée[24] dans la mémoire de la transition, perdent leurs emplois, précaires par ailleurs, dans l'industrie touristique de Barcelone, et font l'expérience de la prostitution et de la toxicomanie dans les quartiers désormais déclassés, à la fin des années 1970, de la vie juvénile et notamment homosexuelle barcelonaise – le Raval, le Quartier Gothique où ces individus trouvaient à se loger dans des pensions bon marché. Les territoires de leurs sociabilités sont par ailleurs désarticulés, à l'instar des Bains de Saint Sébastien, sur la Barceloneta, détruits pour faire place à une piscine municipale flambant neuve en 1980[25] qui déterritorialise des subjectivités homosexuelles non identifiables avec les sociabilités gays qui ont pu leur succéder.

10 À la lumière des traces laissées par l'application de la Loi de dangerosité et de réhabilitation sociale après l'approbation de la Constitution, il ne fait aucun doute que cette loi vise les populations dites marginales et en particulier les individus les moins favorisés par les logiques économiques et sociales du capitalisme avancé. Ils sont majoritairement *xarnegos* ou fils d'ouvriers vivant dans la ceinture barcelonaise, et jamais les personnes de classe moyenne ne sont visées par cette loi au moins depuis 1977[26].

Certaines subjectivités juvéniles de la médiocratie des années 1960 et 1970 sont pourtant incorporées dans ce déclassement. Les catégories juridiques franquistes sont performatives et continuent d'œuvrer à la délimitation du social et du politique pendant les années de transition, et déclassent[27] une génération ayant fait des expériences sexuelles troublant publiquement l'ordre des corps et des sexualités. La Coordinadora de Col.lectius de Alliberament Gai de Catalunya (1978-1980) et les Supermalas dels Col.lectius Roses (1983-1984) se font l'écho de cette marginalisation de secteurs juvéniles à la fin des années 1970. Si l'histoire du FAGC fait croire à une transition « gay », ces subjectivités inadaptées à la vie démocratique telle qu'elle s'est structurée moralement après la dictature identifient les acteurs gay du consensus comme des « momies réactionnaires »[28] , et confirment par ailleurs que les sorcières des temps modernes – les années 1980 – sont bien les marginaux qu'a produits la transition, et parmi eux, les subjectivités homosexuelles[29]. Dès lors, l'horizon d'attente de ces vies devenues subalternes par rapport à la communauté nationale du consensus, médiocratique et reconduisant une anthropologie franquiste des corps en démocratie, ne peut pas être entendu comme « précaire », au sens où elles dépendraient pour survivre des institutions de l'État. Face à l'expérience du VIH en 1984, les Pilinguis ou Supermalas dels Col.lectius Roses à Barcelone, refusent leur étiquetage communautaire comme gay et assument comme indissociables et consubstantiels les plaisirs sexuels et l'exposition à la mort[30]. Il est question de « follar, follar, antes de que se acabe el mundo », de préférer l'auto-destruction plutôt que de dépendre des institutions d'un État qui, par ailleurs, ne met rien en œuvre pour les immuniser efficacement contre leur mort annoncée. Ceux-là ne se sont à l'évidence pas subjectivés dans le projet de reconnaissance étatique des personnes homosexuelles, parce qu'ils identifiaient les droits potentiels que la Constitution leur permettrait d'obtenir comme une « farce » masquant une sourde bataille pour l'existence en Espagne[31].

11 Il y a encore un aspect à souligner quant à l'inadaptation de ces subjectivités homosexuelles juvéniles dans la citoyenneté (post)transitionnelle espagnole, qui ressortit de leur inscription territoriale rarement prise en compte comme un aspect décisif de leur subjectivation politique dans l'État espagnol. À chaque fois, l'histoire des homosexualités catalanes – ou basques d'ailleurs[32] – est reversée dans une histoire nationale espagnole, où la catalanité est éventuellement prise en compte comme marqueur de la modernité catalane par rapport au reste de l'Espagne. Rien n'est dit des trajectoires migratoires inhérentes à ces subjectivités politiques et à leurs manières d'habiter les territoires urbains dans lesquels elles ont vécu : les collectifs homosexuels marginalisés ont pourtant pris en charge ces problématiques en investissant les associations de quartier, espaces de production citoyenne jugulés par les logiques de représentation de la transition. Plus encore, ces subjectivités déclassées ne sont pas non plus identifiables à la « nationalité » catalane telle qu'elle a été stabilisée constitutionnellement[33] : les Pilinguis sont castillanophones et catalanophones dans leurs fanzines et puisent dans des langages et des pratiques militantes intensément retrouvées en Catalogne dans la lutte antifranquiste des années 1960 et 1970 autour par exemple de l'Assemblée de Catalogne, et ne sont pas capitalisables par une mémoire de la catalanité de la « concentration démocratique ». Elles se sont déployées dans les luttes autonomes et ont inventé, dans le territoire urbain barcelonais des années 1970 et du début de la décennie suivante, des pratiques politiques et sociales qui débordent la conceptualisation des identités territoriales produite par l'État.

12 Les Pilinguis dénaturalisent l'évidence de l'identification à la communauté du consensus, en s'énonçant depuis des positions décentrées d'un point de vue territorial, linguistique, sexuel et affectif. Ces communautés sexuelles ne tiennent donc ni dans une compréhension des luttes collectives devant donner lieu à des droits individuels, puisqu'elles identifient une communauté humaine inadaptée à la vie démocratique sous la forme d'un sujet politique générationnel et sociologique partiellement stabilisé contre la morale du consensus, ni dans le récit de la reconnaissance LGBTQI irrigué par les catégories étatiques –qu'il s'agisse des libertés sexuelles privatisées ou de leur territoire d'avènement.

13 Intriquée dans les catégories de l'État postfranquiste, la conceptualisation de l'histoire de l'émancipation LGBTQI espagnole par la théorie des NMS fait coïncider la lutte pour les droits subjectifs homosexuels avec la place que l'État leur donne sous le régime constitutionnel de 1978. Or les processus de subjectivation dans la communauté du consensus ne sont pas uniformes, et c'est en particulier l'application d'une violence étatique contre certaines de ces subjectivités sexuelles qui oblige à concevoir que ce qui fait défaut dans cette théorisation est l'une de ses unités premières, le sujet de cette histoire, qui jamais ne retrouve les contributions précieuses d'une historiographie du droit qui a abondamment conceptualisé les limites de ce que sont la « personne » et l' » individu » détenteurs de droits dans la modernité espagnole. La "personne" n'y est pas une entité naturelle mais une qualité dont seuls certains jouissent, identifiés par leurs statuts sociologiques et juridiques comme des hommes blancs propriétaires[34]. En contenant les subjectivités historiques dans une temporalité linéaire depuis les affres de la dictature jusqu'à la reconnaissance démocratique du XXIe siècle, la mémoire de la mobilisation LGBTQI est homonationaliste[35] par la force, puisqu'elle ne vise qu'à décrire son inclusion dans les catégories juridiques du droit espagnol comme garantie de « la dignité des personnes homosexuelles ». Mais l'histoire du droit espagnol oblige à concevoir autrement ce lien entre loi et dignité, en particulier si l'on admet que le droit espagnol fait historiquement prévaloir depuis 1870 « l'empire de la loi » à la protection des droits des personnes et subjectifs. La dignité se pare des atours de la loi, où des sujets favorablement positionnés dans la médiocratie du consensus obtiennent des droits individuels effectifs, au mépris de communautés plus vastes exposées à la violence de l'État, leur marginalité fonctionnant comme contre-concept à celui de dignité qui traverse l'histoire démocratique homosexuelle espagnole.

« Démocratie sexuelle » et « planétarités situées »

14 L'expérience des subjectivités sexuelles tenues hors du politique transitionnel et postérieur permettent pourtant d'étendre les capacités heuristiques d'une théorie des NMS, à la condition expresse de délier le rapport devenu naturel entre subjectivités LGBTQI et État-nation, ainsi que de défaire l'évidence du sens à attribuer au caractère transnational de ces luttes politiques. Le premier aspect essentialise les conditions de l'émancipation dans les descriptions produites par l'État, centre de production des savoirs citoyens. Le second essentialise les modalités d'action collective stato-centrées sous la forme de "démocraties sexuelles". Mais l'heure actuelle de la globalisation ne doit pas faire croire qu'une lecture post-nationale des territoires européens n'est envisageable que pour le XXIe siècle : Stuart Hall ne décrivait-il pas les mouvements noirs britanniques des années 1960 et 1970 comme les premières manifestations d'une condition post-

coloniale en territoire européen[36] ? Les subjectivités homosexuelles s'inscrivent dans ce même mouvement de sape des savoirs de la modernité européenne dans les années 1970, connecté aux luttes anticoloniales qui suivent la Seconde Guerre Mondiale. L'histoire du temps présent ainsi envisagée, à la lumière d'un paradigme post-national, oblige à délier partiellement les communautés sociales des langages que l'État a construits pour les décrire et les gouverner. Certes, elles n'y échappent jamais, mais il est possible de penser que les langages de l'État-nation n'ont pas épuisé les savoirs citoyens des populations qui habitent son territoire. Cette lecture post-nationale des communautés sexuelles oblige à dénaturaliser le sujet des démocraties sexuelles occidentales pour écrire une histoire de ces subjectivités fondée sur le concept de « planétarités situées »[37] : là où le paradigme national réduit les luttes à ce qu'en dit l'État, là où le paradigme transnational du mouvement LGBTQI façonne des catégories tenues pour coloniales et orientalistes par les communautés non européennes et non blanches, les planétarités situées font état de l'engagement planétaire des communautés humaines autour de problématiques communes – l'écologie, les droits subjectifs sexuels par exemple – mais ne disent rien de la manière dont ces problématiques sont perçues par les communautés qui se les approprient de manière contingente et radicalement contextuelle[38]. Hors des grandes téléologies nationales et civilisationnelles, les subjectivités politiques européennes, en particulier sexuelles ici, ne sont plus stabilisées pour forger l'imaginaire (trans)national d'une complétude de l'histoire démocratique, mais permettent d'engager une histoire fondée sur des *demos* fragmentaires, énonçant des subalternités complexes et irréductibles à leurs seuls désirs sexuels, impliqués dans la production de droits garantissant l'égale existence des êtres parlants au sein des communautés et des territoires qu'ils habitent. Cette entreprise n'est pas celle de la théorie des nouveaux mouvements sociaux lorsqu'elle est mobilisée en Espagne pour écrire l'histoire des subjectivités sexuelles dans la communauté démocratique postfranquiste.

NOTES

1. À titre d'exemple pour l'Europe, Weyembergh, Anne et Carstocea, Sinziana, *The gays' and lesbian' rights in an enlarged European Union*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2006 ; Paternotte, David, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne, Bruxelles*, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011. Sur l'Espagne, voir notamment Vélez-Pelligrini, Laurentino, Guasch, Oscar, *Minorías sexuales y sociología de la diferencia : gays, lesbianas y transexuales ante el debate identitario*, Barcelona, Montesinos, 2008 ; Monferrer, Jordi, *Identidad y Cambio Social : transformaciones promovidas por el movimiento gay/lesbiano en España*, Barcelona, Madrid, Egales, 2010. En France, cette même narration dans Idier, Antoine, *Les alinéas au placard : l'abrogation du délit d'homosexualité (1977-1982)*, Paris, Éditions Cartouche, 2012.

2. Prearo, Massimo, « Politiques de la libération sexuelle », *Genre, sexualité & société*, nº 3, Printemps 2010 ; Fassin, Eric « L'avenir sera-t-il queer ? », *Sciences Humaines*, nº 163, août-septembre 2005. En resserrant les acquis de la révolution sexuelle occidentale post-1968 sur l'affirmation du sujet et d'un champ de la sexualité libéré et autonome, les luttes politico-sexuelles sont déliées des rapports sociaux qui les traversent. Cette approche fait ainsi coïncider

réformateurs et révolutionnaires autour de la construction d'un individu autonome, au mépris d'une historicisation et d'une sociologisation de l'antagonisme qui a structuré ces deux concepts.

3. Lesbian, Gay, Bi, Trans, Queer, Intersex.

4. Rancière, Jacques, *La mésentente : philosophie et politique*, Paris, Galilée, 1995.

5. Sur cette formule de Hannah Arendt, Colliot Thélène, Catherine, « Pour une politique des droits subjectifs : la lutte pour les droits comme lutte politique », *L'année sociologique*, nº 2009-1, vol. 59, pp. 231-258.

6. Par exemple, la « Ley de los Derechos de las Personas Gays, Lesbianas, Transexuales y Bisexuales y para la erradicación de la Transfobia y la Homofobia » approuvée par le Parlament catalan en 2013, ou encore la « Ley integral de transexualidad » de la Junta de Andalucía, 2014.

7. Žižek, Slavoj, *The Parallax View*, Cambridge, Mass. MIT Press, 2006.

8. Douglas, Mary, *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte, 1999 (1986).

9. Fassin, Eric, *Le sexe politique. Genre et sexualité au miroir transatlantique*, Paris, EHESS, 2009, p. 245.

10. Pour une formulation explicite de ce « nous » identitaire stabilisé au coeur de ce projet historiographique, voir par exemple : Borodia, Kermán, « Antes de que fuéramos familia : mordazas, homosexualidad y debates parlamentarios en España (1978-1995) », *Minorías sexuales en España (1970-1995)*, sous la direction de : Mérida Jiménez, Rafael, Barcelone, Icaria, 2013.

11. Vélez-Pelligrini, Laurentino, Guasch, Oscar, *Minorías sexuales y sociología de la diferencia*, *op. cit.*.

12. Chamouleau, Brice, « Las empatías consensuales. Afectos *queer* tras la Transición », *La Transición sentimental. Literatura y cultura en España desde los años 7*0, sous la direction de : Naval, María Ángeles, Madrid, Visor, 2016 (sous presse).

13. Delgado, Luisa Elena, *La nación singular. Fantasías de la normalidad democrática española (1996-2011)*, Madrid, Siglo XXI de España, 2014.

14. Clavero, Bartolomé, *España, 1978 : La Amnesia Constituyente*, Madrid, Marcial Pons, 2014.

15. Koselleck, Reinhart, *Historias de conceptos. Estudios sobre semántica y pragmática del lenguaje político y social*, Madrid, Editorial Trotta, 2012, traduction de Luis Fernández Torres.

16. Honneth, Axel, « Umverteilung als Anerkennung. Eine Erwiderung auf Nancy Fraser », *Umverteilung oder Anerkennung ?, Eine politisch-philosophische Kontroverse*, sous la direction de : Fraser, Nancy, Honneth, Axel, Suhrkamp, Francfort, 2003, p. 137.

17. Sassen, Saskia, *Expulsions. Brutalité et complexité dans l'économie globale*, Paris, Gallimard, 2016.

18. Mellino, Miguel, *Cittadinanze poscoloniali. Appartenenze, razza e razzismo in Europa e in Italia*, Roma, Carocci, 2012.

19. Monferrer Tomás, Jordi, *Identidad y cambio social, op. cit.*, et Trujillo, Gracia, *Deseo y resistencia : treinta años de movilización lesbiana en el Estado español (1977-2007)*, Barcelone, Egales, 2008. Pour une discussion sur cette conceptualisation du sujet moderne depuis les théories de Mancur Olson, Pizzorno, Alessandro, « Sur la rationalité du choix démocratique », *Sur l'individualisme*, sous la direction de : Birnbaum, Pierre, Presses de Sciences Po, Références, 1991, p 330-369.

20. *La Pluma*, nº 5, éditorial, p. 2.

21. Compte rendu d'une réunion du FAGC du 16 novembre 1977, Archives du FAGC, Barcelone.

22. Le numéro 3 de *La Pluma* (1978) est exemplaire à ce propos.

23. Chamouleau, Brice, « ¡Más vale que os dediquéis a buscar chorizos ! Masculinités et sécurité citoyenne dans l'Espagne postfranquiste », *Dispositifs d'incrimination en Espagne, XVIIIe-XXIe siècles*, sous la direction de : Ortega, Marie-Linda, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 45-60.

24. Vilarós, Teresa, *El mono del desencanto, una crítica cultural de la transición española (1973-1993)*, Madrid, Siglo XXI, 1998.

25. *La Pluma*, nº 4, 1980.

26. L'observation se fonde sur l'étude de l'ensemble des dossiers judiciaires disponibles à l'Arxiu de la Ciutat de la Justicia, L'Hospitalet de Llobregat, Fonds Vagos y Maleantes, pour la période 1970-1989.

27. Sánchez León, Pablo, « Desclasamiento y desencanto : La representación de las clases medias como eje de una relectura generacional de la transición española », *Kamchatka. Revista de análisis cultural,* 2015.
28. *Les Pilinguis*, 1983.
29. Haro Ibars, Eduardo, « La brujería, delito común », *Tiempo de Histori*a, n° 35, 1/10/1977.
30. *Les Pilinguis*, 1984.
31. *La Pluma*, nº 1, 1978.
32. L'interprétation rectrice en Catalogne est donnée par de Fluvià, Armand, *El moviment gai a la clandestinitat del franquism*e, Barcelone, Laertes, 2003 ; López Romo, Raúl, *Del gueto a la calle : el movimiento gay y lesbiano en el País Vasco y Navarra, 1975-1983*, San Sebastián, Tercera Prensa, 2008.
33. Clavero, Bartolomé, « Modelo territorial », *Contrapoder ¡Desmontando el régimen !*, sous la direction de : Boye, Gonzalo, *et alii*, Sant Llorenç d'Hortons, Roca Editorial, 2015, pp. 77-86.
34. Clavero, Bartolomé, « La máscara de Boecio : antropología del sujeto entre persona e individuo, teología y derecho », *Quaderni Fiorentini*, nº 39, 2010, pp. 7-40.
35. Jaunait, Alexandre, *et alii*, « 'Nationalismes sexuels ?' Reconfigurations contemporaines des sexualités et des nationalismes », *Raisons politiques*, n° 49, pp. 5-23.
36. Hall, Stuart, « Race, articulation and societies structured in dominance », *Sociological Theories : Race and Colonialism*, Paris, Unesco, 1980, pp. 305-345 ; Gilroy, Paul, *There ain't no black in the Union Jack*, Londres, Routledge, 1987.
37. Spivak, Gayatri, *Death of a discipline*, New York, Columbia University Press, 2003.
38. Grossberg, Lawrence, *Cultural Studies in the Future Tense*, Durham, Duke University Press, 2010.

RÉSUMÉS

L'article s'intéresse à l'interprétation de l'émancipation LGBTQI dans l'Espagne postfranquiste, fondée sur la théorie des nouveaux mouvements sociaux. Elle construit un sujet d'histoire rationnel et intéressé projeté dans les catégories citoyennes et juridiques produites par l'État du consensus réformiste. Pour en dévoiler la dimension excluante et disciplinaire, ce sujet d'histoire du nouveau mouvement homosexuel est confronté à d'autres subjectivités radicales et juvéniles devenues subalternes dans l'histoire démocratique nationale. La théorie des nouveaux mouvements sociaux est alors confrontée à d'autres apports théoriques, post-coloniaux, qui l'extraient de l'évidence du cadre national dont elle dépend étroitement pour concevoir les subjectivités citoyennes passées.

This paper focuses on the interpretation of post-francoist LGBTQI persons' emancipation, based on the theory of new social movements. This one elaborates a rational and interested subject of history deeply linked to the juridical categories produced by the consensus reformist government. In order to expose the exclusions and discipline of this politic of LGBTQI spanish history, the new social movement historical subject is led to face other radical and young subjectivities become subaltern in the democratic and national history of Spain. New social movement theory debates with postcolonial contributions in order to denaturalise the evidence of its national frame on which its depends to produce a narrative about historical sexual emancipations.

El artículo se interesa por la interpretación de la emancipación LGBTQI posfranquista, enraizada en la teoría de los nuevos movimientos sociales. Construye un sujeto de historia racional e interesado proyectado en las categorías ciudadanas y jurídicas que produce el Estado del consenso reformista. Para desvelar la dimensión excluyente y disciplinaria que conlleva, se establece un diálogo entre este sujeto teórico del nuevo movimiento homosexual y otras subjetividades radicales y juveniles subalternizadas dentro de la historia democrática nacional. Para tal propósito, la teoría de los nuevos movimientos sociales está tensionada desde otros aportes teóricos, poscoloniales, que desnaturalizan la evidencia del marco nacional del que depende para conceptualizar subjetividades ciudadanas del pasado.

INDEX

Mots-clés : LGBTQI, Espagne post-franquiste, cultures juridiques, études post-coloniales
Palabras claves : LGBTQI, España posfranquista, culturas jurídicas, estudios poscoloniales
Keywords : LGBTQI, post-francoist Spain, juridical cultures, postcolonial studies

AUTEUR

BRICE CHAMOULEAU

Université Paris 8, France, b.chamouleau@gmail.com